Communiqué de presse

19/12/2006

L'Europe ratifie la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle

Le 18 décembre 2006, 13 Etats européens (Autriche, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Lituanie, Luxembourg, Malte, Slovaquie, Slovénie, Suède) ont déposé auprès de l'UNESCO, avec la Commission Européenne, leur instrument de ratification de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Cet acte important porte à 35 le nombre de pays ayant formellement ratifié ladite Convention.

La Convention sur la diversité culturelle entrera donc en vigueur officiellement le 18 mars 2007, soit trois mois après le dépôt du 30ème instrument de ratification comme le prévoit le texte de la Convention.

La Coalition Française pour la diversité culturelle, aux côtés des 35 autres Coalitions nationales existant à travers le monde, s'est battu depuis près de 5 ans pour faire de cette Convention une réalité et pour voir enfin reconnu au niveau international le droit légitime des Etats d'adopter et de mettre en œuvre les politiques culturelles qu'ils jugent nécessaires.

Elle salue le travail accompli dans ce dossier par les Gouvernements français et canadien, ainsi que par la Commission Européenne et l'Organisation Intergouvernementale de la Francophonie.

La Coalition française invite désormais le Gouvernement français et les Gouvernements des pays les plus avancés à contribuer au Fonds pour la diversité culturelle prévu par la Convention pour aider au développement des industries culturelles des pays les moins avancés.

La Coalition française pour la diversité culturelle est membre du Comité International de Liaison des Coalitions pour la diversité culturelle aux côtés de plus de 35 autres Coalitions à travers le monde (Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Corée du Sud, Equateur, Espagne, France, Guinée, Hongrie, Irlande, Italie, Mali, Maroc, Mexique, Niger, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pérou, Sénégal, Slovaquie, Suisse, Togo, Tunisie, Uruguay, Venezuela)

Lise Hoëz / attachée de presse : 01 40 23 45 11 – lise.hoez@sacd.fr